

Economie ESC voie technologique **Session 2010**

1- Commentaire sur le sujet proposé

Les candidats doivent rédiger une note de synthèse d'un ensemble documentaire de 3000 mots environ en 500 mots à + ou - 10 % près.

*** Positionnement dans le programme**

L'ensemble documentaire proposé cette année avait pour thème général la situation relative des travailleurs peu qualifiés dans les pays développés (particulièrement en France).

Les documents fournis s'inscrivaient dans les quatre modules du programme : module 1 « les fondements de l'économie de marché » (point 1-3 un exemple de marché : le marché du travail), le module 2 « Les conditions et les finalités de la croissance » (point 2.1.1 l'évolution de la population active et des qualifications), le module 3 « La justification des politiques économiques » (point 3.3.2 Le chômage et la politique de l'emploi) et enfin le module 4 « L'internationalisation des économies » (point 4.5.1 Les effets économiques de la mondialisation sur les économies des pays développés).

*** Difficultés et particularités du sujet**

- La consigne fournie aux candidats n'indique pas le problème général de la note de synthèse à composer.
- L'ensemble documentaire comportait des tableaux et graphiques en plus des textes.
- La bonne compréhension de l'ensemble nécessitait la maîtrise méthodologique de l'exploitation rapide de documents et graphiques et la compréhension de certaines notions et mécanismes économiques relatifs notamment à la classification des travailleurs selon leur niveau de qualification, au fonctionnement du marché du travail, aux effets économiques de la baisse du coût du travail, etc.

2- Les résultats obtenus

* Nombre de copies évaluées 749 (613 en 2009)

* Moyenne générale **10,24** (10,62 en 2009)

Excepté les copies blanches, les notes vont de 2 à 20.

* Ecart-type **3,96** (3,35 en 2009)

Satisfaction quant au pouvoir discriminant de la partie économie de l'épreuve ESC

* Quelques éléments sur la répartition des notes

Notes ≥ 10 53,9 %

Notes ≥ 15 16,80 %

3- Commentaires sur le traitement du sujet par les candidats

* Sur la forme et le respect de l'esprit de l'épreuve

- **La note de synthèse requiert l'objectivité et la neutralité du propos.** Le jury observe un respect global de ces deux exigences de base. Un nombre très restreint de candidats a néanmoins utilisé le « je » (rare) ou le « nous » alors que l'usage de ces pronoms personnels n'est pas approprié. Les candidats n'ont pas porté de jugements de valeur sur la nature des documents fournis, mais quelques uns ont ajouté des idées étrangères au corpus fourni.
- **La note de synthèse nécessite une reformulation personnelle des idées et arguments de l'ensemble documentaire.** Sur ce plan, on peut reprocher à un nombre non négligeable de candidats deux défauts principaux. Certains abusent de la technique du copier-coller et n'échappent donc pas au défaut rédhibitoire de la paraphrase. D'autres, parfois les mêmes, expriment les idées dans l'ordre des documents sans se préoccuper de la logique d'ensemble. **Il est inutile de renvoyer dans sa note aux documents.**
- **La note de synthèse est un exercice peu formel, mais qui exige clarté et lisibilité.** Les membres du jury souhaitent attirer l'attention sur un certain nombre de points. En premier lieu, le jury constate que le format requis des 500 mots (à + ou – 10 % près) est respecté. Cette année, les rares candidats ayant dépassé nettement le format requis ont été pénalisés. Ensuite, un nombre non négligeable de candidats persistent à vouloir donner un titre à leur synthèse. Si cette démarche n'est pas pénalisée, elle fait perdre du temps et conduit à des résultats parfois surprenants. Enfin, le jury n'a pas d'attentes spécifiques en ce qui concerne l'organisation formelle de la note de synthèse. Il est toutefois attentif à l'introduction qui doit fondamentalement servir à identifier le problème essentiel et à annoncer le plan. Un trop grand nombre de candidats s'évertuent à multiplier les questions et à trouver une problématique « originale ». Le développement suivi peut être conçu indifféremment en deux ou trois parties, pourvu que l'ensemble soit bien articulé et cohérent. Certains candidats s'enferment inutilement dans le carcan de la dissertation et cherchent à ménager à tout prix des sous parties souvent bien artificielles. La conclusion est courte et ne résume pas ce qui a été déjà dit (gaspillage de mots), mais peut aborder un point important non repris dans la note.

- **La note de synthèse est un exercice d'expression écrite.** Le jury souhaite faire quelques observations. Tout d'abord, les candidats doivent être conscients que la qualité de leur travail dépend pour une part du soin apporté à leur copie (écriture, sauts de ligne, etc.) et du respect d'un certain nombre de règles d'orthographe, de grammaire et de ponctuation. En ce domaine, les prestations des candidats doivent être améliorées, au regard notamment du faible volume de texte à rédiger (environ 500 mots). Les candidats doivent renforcer leur attention à la syntaxe et au choix des mots ou expressions utilisés. Certaines négligences dans ce domaine réduisent souvent la clarté du propos tenu et aboutissent parfois à de véritables contre sens.

*** Sur le fond**

- **Les candidats n'ont pas toujours été capables de repérer avec précision et exactitude le problème abordé par l'ensemble documentaire.** Trop souvent, le problème posé l'a été de façon trop large. Ainsi, de nombreux candidats ont traité du chômage en général et ont eu du mal à se positionner entre la question du chômage des peu qualifiés et celle du travail des personnes non qualifiées.
- **Les tableaux et graphiques sont trop rarement exploités** et, lorsqu'ils le sont, l'analyse l'emporte sur la synthèse des informations essentielles et conduit à leur ménager une place excessive dans le développement.
- **Les candidats ont tendance à mettre toutes les idées sur le même plan.** S'ils réalisent tous un effort louable de recensement des idées, ils ont ensuite des difficultés à les **hiérarchiser** de façon pertinente. Pour beaucoup d'entre eux, ce qui occupe de la place dans le corpus est nécessairement important et inversement ce qui ne prend que peu de place devient tout à fait accessoire. Il faut rappeler que l'importance d'une idée n'est pas liée au volume qu'elle occupe dans le corpus.
- Les candidats ont souvent des difficultés pour reformuler de façon personnelle les idées, notamment par un usage approprié du vocabulaire économique requis. Sur ce point les lacunes de certains candidats dans la maîtrise des éléments les plus techniques de l'ensemble documentaires apparaissent de façon criante. Il en va ainsi de la distinction entre un effet de substitution et un effet volume, de la notion de trappe

à bas salaire souvent visiblement mal comprise, de la notion de progrès technique biaisé aussi, etc.

- **Les candidats structurent leur propos, mais l'agencement proposé manque souvent de logique et donc d'efficacité.** Cet effort de structuration en deux ou trois parties. est louable, mais on observe deux difficultés principales. D'une part, le lien entre le problème identifié et les différentes parties n'est pas toujours très apparent. D'autre part, les parties sont souvent davantage une juxtaposition de paragraphes qu'une organisation du propos selon une progression logique, dynamique et bien articulée. En un mot, l'organisation des idées est souvent défailante par manque de fil conducteur.